M. L. Diéval, adjoint au maire de la ville de Tourcoing.

Cent vingt-neuf familles ont été récompensées.

Un don de la Banque de France au Bureau de Bienfaisance. — Nous sommes informé que M. le Directeur de la succursale de la Banque de France de Roubaix-Tourcoing a fait verser au Bureau de Bienfaisance une somme de deux cents francs à titre de don pour les pauvres de Tourcoing.

Adjudications des fournitures aux Hospices. — Lundi après-midi il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville à l'adjudication, à l'extinction des feux, des fournitures à faire à l'Hôpital général et l'Hospice civil pendant l'année 1893. Les amateurs étaient fort nombreux et certains lots ont été très disputés. Voici les résultats :

1er lot : viandes de bœuf, moutons, etc., rabais de 0,24 c. sur les mises à prix de 1.45 et 1,90. Adjudicataire, M. Delgatte. — 2e lot : Bière, rabais 28 0[0 à M. Honoré représentant. — 3e lot : Vins, spiritueux, rabais 40 0[0 à M. J-B. et Louis Grau. — 4e lot : Epiceries diverses, sans rabais à M. Lecat. — 5e lot : Légumes secs, sans rabais au même. — 6e lot : Café vert, sans rabais à M. Planckaert. — 7e lot : Articles d'épiceries, sans rabais, au même. — 8e lot : Œufs frais, rabais 7 0[0 M. Dewèver. — 9e lot : Beurre salé, rabais 11 0[0 M. Dewève. — 10e lot : Lait, 0,13 c. 1[2 à M. Lepers-Bonte. — 11e lot : Lait-battu, à 0,03 c. Mme veuve Dhal.

12e lot : Pommes de terre, rabais 26 0[0 M. Selosse. — 13e lot : Chandelle, huile à brûler, sans rabais M. Fontaine. — 14e lot : Savon noir, sans rabais M. Debischoop. — 15e lot : Savon blanc, sans rabais M. Fontaine. — 16e lot : Charbon de foyer, rabais 26 0[0 M. Dupont-Gevenois. — 17e lot : Charbon de Bruay, rabais 28 0[0 M. Losfeld. — 18e lot : Brosses, balais, etc., rabais 21 0[0M. Scalbert. 19e lot : Toile, sans rabais M. Leroy-Dehaes. — 20e lot : Cretonne doublures, sans rabais MM. Lehembre. — 21e lot : Draps, sans rabais MM. Lehembre. — 22e lot : Merceries, rabais 6 0[0 M. Decastekère. — 23e lot : Cuirs, rabais 21 0[0 M. Oscar Crenelle. — 24e lot : Laine filée et à matelas, rabais 21 0[0 M. Dassonville. — 25e lot : Cercueils, rabais 75 0[0 sur le prix de 4 fr. Adjudicataire M Vanderplancke qui avait déjà l'entreprise précédemment au rabais de 77 0[0.

Les cercueils ont toujours été examinés avec le plus grand soin par les Administrateurs et l'Econome et le soumissionnaire n'a jamais été l'objet du moindre reproche, car le plus grand nombre des décès peuvent lui procurer certains avantages, compensant et au-delà, les pertes qu'il aurait à subir d'un autre côté.

On nous prie de faire remarquer que le cercueil vide qui s'est disloqué, il y a quelque temps, rue des Poutrains, en tombant d'une brouette sur le pavé, n'était pas destiné aux hospices, mais au Bureau de Bienfaisance.

Chute dans un atelier. — Un ouvrier fileur Louis Vanesse, âgé de 30 ans, employé chez M. Scalabre-Delcourt, s'était présenté, lundi matin, à la fabrique, dans un état complet d'ivresse. Le contremaître l'ayant empêché de se mettre au travail, il se coucha le long de son métier. Deux heures après il se leva en sursaut et retombant aussitôt lourdement, son front porta sur le rail du chariot, il se fit une large blessure d'où le sang coulait avec abondance. On avait d'abord jugé son état grave ; mais M. le docteur Catteau qui a été appelé à lui donner des soins, a déclaré que le crâne n'avait pas été atteint. Le blessé, l'un des plus anciens ouvriers de M. Scalabre, a été transporté à son domicile, rue du Moulin-Fagot.

Mouveaux. — *Vol à la vrille.* — Nous apprenons que deux vols ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi dans une épicerie et un cabaret de la Forgette. Les portes ont été ouvertes au moyen de trous de vrille percés à la hauteur des verrous.

Bondues. — *Adjudication.* — Il a été procédé lundi après-midi à la mairie de Bondues à l'adjudication :

1° Travaux communaux : peinture et badigeonnage, adjudicaire, M. Gustave Six; serrurerie et ferraille, M. Gustave Surmont; maçonnerie, Augustin Flament; charpente et menuiserie, M. Barbe Vandersmesch; couvertures, M. Duvernay-Flament.

2° Fournitures de l'Hospice : Bière, rabais, 8,25 o[o, adjudicataire, M. Wallaert, brasseur à Linselles; viande, M. Hélin, à 7 o[o de rabais; étoffe, M. Hélin, sans rabais.

Les farines, le charbon et les épiceries n'ont pas trouvé preneur.

Il y s'est présenté un singulier quiproquo : Comme toutes les soumissions des deux catégories avaient été déposées dans la même boîte, on avait confondu le nom de M Deroisne qui avait fait un rabais de 21.55 0[0 sur la serrurerie, avec celui de M. Dehaesne, boucher, qui n'avait pas soumissionné.

On fut longtemps à reconnaître l'erreur et à attribuer le lot à M. Hélin.

Bondues. — Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire, la nuit, en sciant un volet, chez M. Dupont, cabaretier, mais ils ont été mis en fuite par les aboiements du chien de garde la maison.

Halluin. — *Nominations ecclésiastiques.* — M. Desmoudt, vicaire à Halluin, est nommé vicaire à Lille, (paroisse Saint-Vincent-de-Paul.) M. Cappelaer, vicaire à Tourcoing (paroisse de N.-D. de Lourdes), est nommé vicaire à Halluin.

— *Arrestation d'un voleur.* — La police d'Halluin vient d'arrêter l'auteur du vol d'un harnais de 80 francs, commis il y a quinze jours chez M. L. Brutin, cultivateur à Neuville-en-Ferrain. C'est un nommé Henri Stamper, fraudeur et repris de justice dangereux. Il s'était enfui en Belgique, d'où il est revenu il y a quelques jours.

Roncq. — *Coups et blessures.* — Un ouvrier mennisier, J. Boutry, s'était esquivé, lundi matin, du cabaret de M. H. Bocklaels, sans payer le montant de ses « consommations. » La cabaretière, le rejoignit, mais l'autre la frappa violemment et l'aurait assommée sans l'intervention d'un cultivateur, M. Haquette, et d'autres personnes, qui maintinrent l'individu et le livrèrent peu après aux gardes-champêtres. Boutry, qui est d'Ypres, demeure à Tourcoing.

LILLE

Le crime de Loos. — Une arrestation a été opérée, celle d'un nommé Adrien Collinet, âgé de 19 ans, marbrier, rue du faubourg des Postes, 58.

Cet individu, qui avait été vu par Charles Verschure, était connu de lui.

Le parquet donna l'ordre de le lui amener. Le brigadier Hétuin et le gendarme Kriegel se sont rendus à son domicile et l'ont prié de le suivre.

Il manifesta d'abord de l'étonnement et se rendit de bonne grâce à l'invitation qui lui était faite, on ne peut fournir sur lui que de bons renseignements.

Quand le juge d'instruction lui a fait connaître l'accusation qui pesait sur lui, il a pâli, s'est affaissé et s'est mis à pleurer à chaudes larmes en niant énergiquement.

Collinet a refusé de faire connaître l'emploi de son temps pendant l'après-midi et la soirée de dimanche.

Après avoir nié, il a avoué être passé à l'endroit où il a été vu suivant la petite Berthe et que s'il courait, c'est qu'il était pressé.

Collinet a été maintenu en état d'arrestation.

L'autopsie de la victime aura lieu sans doute aujourd'hui.

On recherche en outre un autre individu, déserteur belge, qui aurait dit avoir l'envie de faire un mauvais coup. Il habite à l'estaminet du « Grand navire » d'où il est parti à quatre heures ; il n'y a pas reparu depuis.

Concerts et Spectacles

Hippodrome. — *Cirque franco-russe.* — Il y avait foule dimanche et lundi à l'Hippodrome, pour la représentation donnée par le « Cirque franco-russe ».

Comme jeudi dernier, on a beaucoup applaudi les exercices du contorsionniste M. Ravard.

Succès également pour les sauts arabes des frères Hadjali et leurs pirouettes fantaisistes et vraiment étourdissantes.

Les frères Rasso font des tours de force surprenants pour n'en citer qu'un : l'un de ces athlètes porte un cheval sur ses épaules avec une parfaite aisance.

Une fête d'escrime au « Cercle de l'Epée ». — Hier soir, a eu lieu, au local du *Cercle de l'Epée*, Café Fourmisien, rue du Vieil-Abreuvoir, une séance d'escrime. Cette société, de récente création, est dirigée par M. Buhot, professeur, ancien moniteur d'escrime à l'Ecole de Joinville.

L'assaut a été fait entre les membres de ce cercle et ceux de la société des *Quinze-Vingt*. La séance a été très intéressante et le nombreux public qui y assistait a pu constater la rapidité des progrès obtenus par ces jeunes tireurs.

Une tombola. — Voici la liste des numéros gagnants de la loterie tirée chez M. J. Deffrennes, rue de Denain, n° 44 :

3450	1294	2632	2897	2067	799	3362	252	2966
2491	121	1865	2973	2198	2964	3346	2042	2869
142	1066	896	448	1362	1971	1067	895	1414
442	1423	2787	3072	1589	3049	2476	1580	2002
1671	3124	281	2516	547	335	188	2388	2483
2617	1049	290	1833	2849				

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 19 décembre.* — SUR LE MARCHÉ A ROUBAIX, M. Lepers était occupé à vendre, quand il vit tout à coup une femme s'emparer d'un gilet de laine et prendre la fuite; mais un agent intervenant eut bientôt rattrapé la voleuse, qui comparaît devant les juges et déclare se nommer Florentine Théry. L'inculpée prétend que ce qui a été trouvé entre ses mains, lui appartenait. Mais ses dénégations ne persuadent pas le Tribunal qui condamne Florentine Théry à un mois d'emprisonnement.

TRISTE PRÉCOCITÉ. — M. Bourgeois rentrant chez lui à Lys-lez-Lannoy fut tout étonné de voir un carreau de la fenêtre brisé et un tiroir du buffet dévalisé on en avait enlevé une montre, des bonbons et divers autres objets. Les recherches faites par le garde amenèrent la découverte des délinquants qui n'étaient que deux enfants : Jules Bert, âgé de douze ans, et Auguste Haverbeke qui a huit ans à peine.

Le premier a déjà paraît il, été envoyé en correction un mois pour vol et ivresse !!!

Ils pleurent tous deux à chaudes larmes; M Labbe, juge, faisant fonctions de président, reproche vivement aux parents de ne pas surveiller leurs enfants qui ne vont même pas à l'école. Jules Bert d'après le jugement, sera détenu en correction jusqu'à ce qu'il ait atteint sa seizième année; quant au jeune Haverbeke, il est remis à ses parents.

CONFIANCE TROMPÉE. — M. Delosse de Wattrelos, avait prié un camarade qui logeait avec lui d'aller porter un paquet de linge chez un blanchisseur : le camarade François Beirens s'était acquitté de la commission seulement il avait profité de cette circonstance pour enlever divers effets et en faire un autre paquet : c'est du moins ce qu'assure M. Delosse. L'affaire est renvoyée à mercredi pour renseignements complémentaires.

MAITRE CONFORME.

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du 19 décembre.* — AFFAIRE PAUL ROSE. — Le procès intenté à M. Paul Rose par la Banque départementale a été rayée dans cette audience, le conseil de M. Rose ayant déclaré qu'il avait les fonds pour désintéresser le créancier.

PRIME du « Journal de Roubaix »

Comme PRIME EXCEPTIONNELLE 1893, la librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses abonnés

UN ALBUM-MUSICAL

des grands succès modernes

24 morceaux choisis pour piano et piano et chant

au prix exceptionnel de **2 francs**

La composition artistique de ce recueil, les soins apportés à sa publication, le luxe de son édition, la modicité de son prix, lui assurent, dès à présent, un légitime succès, auprès de nos lecteurs et abonnés.

24 morceaux choisis

PIANO

Marche de l'Ode Triomphale	A. HOLMÈS.
Entr'Acte Nocturne de la Bonne de chez Duval	SERPETTE.
Le Château de Mac-Arrott. *Ballet*	CIEUTAT.
Polka de Me Na-ka, de Serpette	SCHLESINGER.
Ent'Acte Galop de la Bonne de chez Duval	SERPETTE.
Valse de Weber	STRAUSS.
Air célèbre de Bach, mis en Ave Maria	GOUNOD.
Polka de la Bonne de chez Duval	DERANSART.
Pizzicato d'Aliénor	J. HURAY.
Entr'Acte de la Coupe et les Lèvres	CANOBY.
Menuet Directoire	DESGRANGES.
Marche des Faucheurs	L. WENZEL.

PIANO ET CHANT

Le Saule Blessé. *Melodie*	P. SCHURGWSKI.
Couplets de la Bonne de chez Duval	SERPETTE
Nuit aux Baisers. *Valse chantée*	L. WENZEL.
Au Ruisselet. *Melodie*	FERD. CARLES.
Dans cette tombe obscure, 1re éd. en France	BEETHOVEN.
Chanson de l'Espérance	Edm. MISSA.
Couplets de Me-Na-Ka	SERPETTE.
La Lune. *Melodie*	MENDELSSOHN.
Chanson Polonaise	ZELENSKI.
Aubade de Shakespeare	SCHUBERT.
Rêverie adaptée pour le chant	SCHUMANN.
Le Gai Laboureur	SCHUMANN.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les promesses de la municipalité socialiste avant son arrivée au pouvoir

Roubaix, le 18 décembre 1892.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Veuillez insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal :

« *Monsieur Carrette, Maire de Roubaix, et Messieurs les Membres de la Municipalité tout entière,*

» Nous, électeurs, nous sommes d'avis de savoir si vous avez mangé les promesses que vous nous avez faites dans les réunions, avant les élections.

» Vous nous avez promis que nos enfants auraient des effets d'habillement chaque année : nous nous étonnons de n'avoir encore rien reçu ; au contraire, les autres années, à pareille époque, avec les autres municipalités, nos enfants avaient une paire de bas, une paire de sabots, ou une chemise.

» Avec vous, Messieurs les socialistes, nous attendons toujours.

» *Un groupe d'électeurs qui saura ce qu'il doit faire de ces farceurs à l'occasion.* »

Agréez, etc. H. L.

Toujours à propos de la grève de l'établissement Wattel et Dillies

Roubaix, le 18 décembre 1892.

Monsieur le Rédacteur,
du *Journal de Roubaix*

Veuillez, je vous prie, insérer cette lettre dans le numéro de demain du *Journal de Roubaix*, en réponse à la lettre signée Décottignie.

Permettez-moi de refaire l'historique de la grève de chez Wattel-Dillies, pour détruire ses insinuations, car, dans ma première lettre, il s'est glissé une petite erreur de chiffre; erreur qui, pourtant, n'en détruit point l'exactitude.

Le samedi, nous nous mîmes en grève parce que les ouvriers travaillant à l'armure ne pouvaient pas faire leur journée. Ce ne fut que dans une réunion à la *Paix* qu'il fut décidé de réclamer pour tous.

Les délégués durent attendre jusqu'à mardi pour avoir la réponse des patrons, l'un d'eux étant absent; le mardi, les délégués rapportèrent que les patrons accordaient une augmentation pour les armures, ainsi que pour un autre article; mais que, pour le reste, ils ne voulaient rien accorder.

Après avoir pris connaissance des résolutions patronales, la reprise du travail ou la grève fut votée au bulletin secret; le résultat du reste fut celui-ci : 63 voix pour la reprise du travail, 59 pour la continuation de la grève et une quinzaine d'abstentions; les abstentionnistes avaient déclaré se rallier à la majorité.

Ceci, l'auteur de la lettre le sait tellement bien que c'est lui qui a dépouillé et proclamé le vote et a déclaré à haute voix qu'il était juste.

Mais cela ne faisait pas l'affaire de certains individus : ils voulurent annuler le vote pour le recommencer à mains-levées : l'un d'eux alla jusqu'à dire : « pour encourager les autres, je voterai des deux mains. »

Voyez-vous ces hommes qui crient à l'infamie parce que le gouvernement annule les élections d'un Culine et qui, eux, violent le vote entre camarades. Que serait-ce s'ils tenaient les rênes du pouvoir ? Ah ! nous en verrions de belles !

Quant aux insinuations de Décottignie elles ne m'étonnent pas, sachant que celui-ci appartient à un parti qui a élevé le mensonge et la calomnie à la hauteur d'un principe.

Rappelez-vous, Monsieur le Rédacteur, que vous avez, quelques jours après l'élection de Lafargue, publié un article, reproduit de l'*Eclair*, dans lequel Sévérine reprochait à Guesde et Lafargue d'avoir traité de mouchard et Kropotkine, et Allemane, et Brousse, etc.

Et qu'on ne croie pas que cet esprit de diffamation n'ait pas déteint sur leurs partisans : ceci est tellement vrai que la fameuse lettre de Décottignie n'est qu'une imitation, très faible, il est vrai, d'un article paru dans le *Roubaix-Socialiste* du 10 décembre.

C'est là une vérité que mon détracteur ne contestera pas et que chacun peut vérifier.

Pourquoi ces individus voulaient-ils continuer la grève malgré le vote? Il y avait déjà deux jours de passé personne ne pouvait arriver à réaliser sa semaine; mais eux sont syndiqués et ils auraient touché tout de même; c'est pour cette raison qu'ils n'hésitent pas à faire perdre quatre jours de travail à leurs camarades. Est-ce assez égoïste?

Maintenant, un dernier mot pour finir.

Mes « compagnons » doivent être nombreux chez Wattel, puisque le jour où tous ont repris le travail, Decottignie et sa demi-douzaine de congénères essayèrent de susciter une nouvelle grève en vue de me faire chasser de l'atelier; mais ils durent bientôt renoncer à leur projet, personne n'ayant voulu les suivre dans cette voie.

Decottignie et ses amis connaissent et savent parfaitement mettre en pratique l'odieux conseil : Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Travailleurs, méfiez-vous des faux frères.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer la présente, quoique un peu longue, recevez, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations. VERCRUYSSE.

P.-S. — Il est étonnant que pour la manifestation dirigée contre moi ils ne soient pas allé quérir cette fameuse fanfare pour laquelle le Conseil vient de voter une subvention : ainsi elle aurait prouvé son utilité, sa valeur artistique et surtout qu'elle gagne bien ses 800 francs.

NORD

Douai. — Un jeune garçon de 14 ans, Joseph Pamart, a été renversé par un convoi de wagonnets et a succombé à ses blessures.

Cambrai. — Nous apprenons la mort du très cher Frère Hyacinthe, qui fut en 1889, après la mort du regretté Frère Eleuthérius, visiteur du district de Cambrai.

Nominations ecclésiastiques. — Sont nommés, parmi les nouveaux prêtres de l'ordination de samedi : M. Baledens Etienne, professeur à Saint-Amand; M. Bécue Jules, professeur à Marcq; M. de Bettignies Henri, vicaire à Bavay; M. Bogaert Heliodore, professeur à Dunkerque; M. Dehont Pierre, vicaire à Vieux-Berquin.

Depecker Pierre, vic. à Lille (Saint-Martin); Deremaux Maurice, vic. à Tourcoing (Im. C); Fagot Eugène, prof. à Hazebrouck; Lamblin Gustave, prof. à Saint-Amand; Lefebvre Louis, vic. à Lecelles; Lemaire Jean-Baptiste, vic. à Neurilly; Wulleputte Henri, vic. de M. Dehaese pour les œuvres Flamandes.

Hazebrouck. — M. le chanoine Salomé, doyen, vient de célébrer le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Situation météorologique. — Roubaix: 20 déc. — Hauteur barométrique, 763. Température. A sept heures du matin 0 degrés au-dessus de zéro. A une heure du soir 3 » » A cinq heures du soir 1 » »

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 décembre.* — Elise Duflies, sub. des Charpentiers, cour Balus, 2. — Fernande Taillet, rue Saint-Rémy, 26. — Valentine Coique, rue Lacroix, cour Prouvost. — Adolphe Hanjonne, rue des Vélocipèdes, 33. — Gustave Adam, Hotel-Dieu. — Albert Defret, Hotel-Dieu. — Louise Descamps, Hotel-Dieu. — Achille Dumez, rue de la Basse-Masure, 48. — Blanche Debuisne, rue des Anges, 2. — Moïse Decourcour, rue de Condé, cour Vromant. — Gustave Valés, rue de l'Epeule, cour Deobel, 13. — *Mariages.* — Jules Lefebvre, 27 ans, rue des Filatures, 67, et Palmyre Foëlix, opticienne, 34 ans, rue Denain, 9. — Henri Fievez, 27 ans, charpentier, à Dottignies, et Joséphine Pontthieu, 35 ans, ménagère, rue du Progrès, 56. — Xavier Demanez, 20 ans, cordonnier, rue des Sept-Ponts, cour Masure, et Esther Cattoire, 21 ans, soigneuse, rue du Fort, 102. — Alfred Picavet, 23 ans, fondeur, à Tourcoing, et Marie Van Hooke, 21 ans, piquireuse, rue Rollin prolongée. — Oscar Despel, 34 ans, tisserand, rue Pierre Dujardin, 12, et Colette Hendrickx, 30 ans, piqueuse, rue Buffon, 20. — Alfred Sy, 24 ans, teinturier, rue du Grand-Chemin, 29, et Mélanie Vanloverveld, 25 ans, couturière, rue Deregnaucourt, 45. — Edmond Carpentier, 23 ans, employé, rue Daubenton, 35, et Justine Delrue, 26 ans, sans profession, rue du Collège, 2. — *Déclarations de décès du 19 décembre.* — Pierre Gonce, 84 ans, Hospice-Civil. — Léontine Vandesampele, 21 mois. — Marie Derbecle, 43 ans, Hotel-Dieu. — Hector Masquelier, 26 ans, Hotel-Dieu. — Eugène Brunecl, 2 mois, rue Jacquart, cour du Gaz, 18. — Florimond Willaumé, 63 ans, rue Fresnoy, 49. — Jeanne Debounet, 19 mois, boulevard Gambetta, 112. — Laure Ledue, 40 mois, sub Dubrulle, 13. — Alexandre Picart, 72 ans, rue du Collège, 93. — Alphonsine Beny, 75 ans, rue de la Gare, 3. — Aimable Lefebvre, 54 ans, rue d'Alger, cour Seney 2. — Thérèse Dansette, 64 ans, rue des Anges 107. — Julien Sainleger, 78 ans, Hospice-Civil.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 18 décembre.* — Noël Cau, rue de Paris. — Jean-Baptiste Rattepeau, rue du Moulin Fagot. — Arthur Delarge, Epinette. — Carmen Abélé, rue du Lille. — Jean-Baptiste Desprez, rue de la Potente. — Germaine Angot, rue de Strasbourg. — Honoré Coen, rue du Cour-Joseph. — Gabrielle Vaningevelde, rue Fin de la Guerre. — Auguste Calliers, rue de la Croix-Blanche. — Georges Brunin, rue de la Malcense. — *Du 19.* — Henri Théile, rue de Gand. — Jean Fourlequin, rue du Sentier. — Marie Leclercq, rue de Calais. — *Mariages du 19 décembre.* — François Quievy, 32 ans, tisserand, et Marie Delannoy, 32 ans, dévideuse. — Jules Henricart, 33 ans, bûcheron, et Emma Debode, 21 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 17 décembre.* — Eugénie Fage, 18 jours, rue du Midi. — Alphonse Depaegere, 3 ans, rue de Mouveaux. — Ernest Caquet, 63 ans, tailleur de pierres, Hôpital. — Jean-Baptiste Desmazière, 65 ans, tisserand, rue Jambart-Caspain. — Joseph Verbarck, 70 ans, sans profession; aux Petites-Sœurs des Pauvres. — Ernest Dangremont, 2 ans, rue de Menin. — Aurélie Hanno, 5 ans, Blanche-Porte. — Jean-Baptiste Olivier, 66 ans, redoublieuse, aux Phalempins. — *Du 19.* — Hélène Hus, 3 mois, rue de Repain. — Marie Kernaut, 1 mois, rue Delhaye. — Germaine Vûylsteke, 4 mois, au Clinquet.

MOUVCO. — *Déclarations de naissances du 16 au 18 décembre.* — Alphonse Leconte, à la Vallée.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances des 17 et 18 décembre.* — Marguerite Cyons, rue d'Alma. — Marie Debaele, cour Mulieu. — *Déclarations de décès des 17 et 18 décembre.* — Charles-Louis Kestelout, 77 ans, rue Saint-André. — Emile Hellyn, 8 mois, au Noir-Pignon. — Albertine Dujardin, 2 mois, rue du Mamelon. — Martial Parrez, 8 mois, rue Sébastopol. — Pierre Braqueva, 3 ans, au Noir-Pignon. — Philomène Carton, 6 mois, au Christ-Duel. — Justine Vandewynckel, 7 mois, au Noir-Pignon.

UN OU FUNÉBRE

Les amis et connaissances de la famille DANCETTE-DERNONCOUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Isabelle-Thérèse DERNONCOUR, veuve de M. Charles DANCETTE décédée à Roubaix, le 18 décembre 1892, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures 1[2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anges, 107.

Les amis et connaissances de la famille WARREMBENY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Louise-Alphonsine BENY, veuve de M. Augustin WARREM, décédée à Roubaix, le 18 décembre 1892, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1[2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 21 dudit mois, à 9 heures 1[2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 3.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 22 décembre 1892, à 9 heures 1[2, pour le repos des âmes : de Monsieur Auguste-Alexandre JOURDEUIL, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1891, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, et de Mademoiselle Apolline-Clémentine JOURDEUIL, sa fille, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1891, dans sa 42e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, RUE DU CHATEAU, 5

Séances des 17 et 18 décembre

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS nouv. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS nomb.	REMBOURS SOMMES
Roubaix. { Samedi	72	44	27 886 »	35	26.572.44
Roubaix. { Dimanche	203	29	33 467 »	56	20.984 98
Lannoy	31	2	2.935 »	6	1.892.54
Croix	13	4	7.760 »	3	2.665.92
Wattrelos	19	7	7.715 »	9	4.855.03
TOTAUX	338	56	79 763 »	111	56.969.91

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix : par MM. Mulliez-Delattre et L. Ferrier, directeurs ; MM. L. Gautier et E. Tettelin, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Desprets-Deleuze. A Croix, par MM. J. Delescluse et A. Coutmier. A Wattrelos, par MM. J.-B. Delchambre et Delcroix.

ORDRE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1[4, 2, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1[2, les samedis à 10 heures 1[2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

La Caisse sera fermée les dimanches 25 décembre et 1er janvier à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

BELGIQUE

Mouscron. — L'*Union symphonique* a fêté hier la Sainte-Cécile. Un banquet a eu lieu au siège, café Wattel, rue de la Station. Nombreux toast, et charmant concert improvisé pour terminer.

— *Un vol important au « hameau du Christ »* — Dimanche matin, pendant que M. C. Vanderstraeten, boucher au « Christ, » vendait à la halle de Roubaix, avec sa famille, comme d'habitude, des malfaiteurs ont dévalisé sa maison.

Après avoir fait sauter le dessus d'une commode, ils en ont enlevé une somme de 600 fr., une autre de 45,— le fruit des économies d'un domestique, une troisième de 35 fr., montant d'un loyer perçu quelques jours avant, — 2 montres en or d'une valeur totale de 600 fr., et deux autres en argent, 2 bracelets dont l'un en or, l'autre en nickel et une pipe d'écume de mer d'une valeur de 35 fr.

Des titres avaient été négligés. Pour s'introduire dans la maison, les voleurs avaient d'abord pénétré dans la cour, s'étaient hissés sur la gouttière en montant sur les traverses de la grand'porte et s'étaient enfin laissés tomber dans la mansarde par une tabatière dont ils avaient brisé les carreaux.

Une agression. — Dimanche soir, M. X... passait en bicyclette dans la rue du Gaz, quand, tout à coup, quatre individus dissimulés dans une encoignure se précipitaient sur lui et, après l'avoir renversé en lançant un bâton dans les roues de la machine, le rouèrent de coups et lui prirent une somme de 6 fr. qui se trouvait dans son gilet. Comme M. X... se défendait avec énergie, quoique terrassé, l'un des agresseurs lui asséna sur le front un coup de pied violent qui lui fit perdre connaissance. Au même instant, M. Planckaert sortant d'une maison de la rue en compagnie d'un de ses amis, accourut au secours de M. X... et mit les agresseurs en fuite. On ignore les noms de ces individus.

Tournai. — *Nécrologie.* — M. J.-B. Delmée, éditeur du journal l'*Economie*, est mort subitement, dimanche, dans la matinée. M. Delmée était le fils aîné du chansonnier populaire tournaisien, récemment décédé. Lui-même dépassait à peine la cinquantaine : bien que d'apparence robuste, sa santé ne s'était jamais remise du coup que lui avait porté la mort d'un enfant tendrement chéri. C'était un fin lettré, doublé d'un esprit très vif, dont les ressources se sont malheureusement gaspillées dans l'étroite et mesquine sphère des luttes purement anticléricales, alors qu'elles eussent trouvé tant d'autres terrains préparés à leur épanouissement. Les journaux tournaisiens annoncent que ses funérailles seront civiles.

Tournai. — *Un évêque auxiliaire.* — Sur la prière instante de Mgr Du Rousseaux, Léon XIII vient de nommer M. le chanoine Pourbaix, évêque auxiliaire du diocèse de Tournai.

La situation politique. — Solution ou dissolution. Si la révision n'aboutit pas par un vote des Chambres, un nouvel appel au pays s'imposera. C'est une erreur de croire que si des élections nouvelles devenaient nécessaires, le ministère actuel passerait la main à d'autres. Il n'en a pas la moindre envie. Les élections nouvelles auraient lieu, M. Beernaert étant premier ministre.

Bruxelles. — *Von Reinach propriétaire à Bruxelles.* — Le baron Jacques von Reinach, qui s'est donné la mort pour échapper aux poursuites provoquées par l'affaire du Panama, n'était pas un inconnu à Bruxelles. Il avait participé à la fondation de la société qui a reconstruit le quartier de la rue Notre-Dame aux Neiges. Il était resté propriétaire d'un certain nombre de maisons situées rue de l'Enseignement et la rue Royale.

Thuin. — *Grave attentat.* — Dans la soirée d'avant-hier, vers 9 heures, un inconnu a tiré un coup de feu sur un groupe de gendarmes qui se rendaient à la station pour commencer le service de patrouilles nocturnes. Malgré les plus actives recherches, faites immédiatement on n'a pu découvrir le coupable.

Gand. — *Les ouvriers sans travail.* — Il y a en ce moment à Gand environ 1.100 ouvriers, chefs ou soutiens de familles, à qui le Bureau de bienfaisance distribue des secours *extraordinaires* du chef d'insuffisance ou de manque absolu de travail. L'année dernière, à pareille époque, il y en avait 1.700 environ, mais l'importance de ce chiffre était due surtout à l'exceptionnelle rigueur de l'hiver qui avait privé de travail bon nombre de bateliers de débardeurs, de haleurs de bateaux, etc. Abstraction faite du surcroît produit par l'hiver de 1891-1892, la situation pendant la situation actuelle se présente plus favorablement que celle de la saison dernière.

ÊTRE HEUREUX

Etre heureux, c'est le grand désir de tous, désir naturel, inhérent à notre être, déposé par le Créateur en sa créature; aussi, rien de plus sage et de meilleur au fond, que ce désir, car être heureux, c'est notre vocation.

Désir naturel, désir ardent, mais presque toujours irréalisable. Irréalisable toutefois, bien moins en lui-même qu'à cause des obstacles apportés par l'homme dans la recherche du bonheur.

Peut-on être heureux ? Complètement, non ; il y a, il y aura toujours au fond du cœur humain je ne sais quel vide que rien, sur la terre, ne pourra jamais combler, et c'est là, tout à la fois, la grande douleur et la grande gloire de l'homme, le sceau de sa noblesse originelle. Mais partiellement, oui, et si l'on rencontre si rarement le bonheur, c'est ou parce qu'on le cherche trop loin, ou parce qu'on le met où il ne peut être.

Il est tout près, et il est où il doit être : en nous. Le Créateur a bien fait toutes choses : le bonheur peut appartenir à tous. Le pauvre peut le posséder comme le riche, l'ignorant comme le savant, le malade comme le bien portant, le faible comme le fort, il n'a besoin, en effet, ni des richesses, ni de la puissance, ni de la gloire ; il n'a même pas besoin de la santé.

Le bonheur est en nous ; il est dans la force, dans la vivacité, dans la qualité de nos sentiments, dans dans notre caractère, dans notre volonté.

Mais, pour être heureux, il faut dire : je veux bien l'être. Chose étrange, qui donc ne veut pas j'être ? Tous ceux qui se plaignent et qui se lamentent, qui se révoltent contre la vie, qui la disent ennuyeuse, qu la traitent de marâtre, qui l'appellent traîtresse. La vie n'est pas tout cela; elle est la vie, et par cela seul elle est belle, elle est douce, quoique souvent douloureuse, et nous ne saurions assez nous réjouir jamais qu'elle nous ait été donnée. Vivre, c'est tout. L'éternel bonheur ne sera pas autre chose : la vie sans fin dans la vérité sans ombre et l'amour sans borne.

Ceux qui en veulent à l'existance la comprennent mal. Ils lui demandent plus qu'elle ne peut donner; c'est là la souffrance des grandes âmes, mais quand les grandes âmes se plaignent, ce n'est pas à la façon des révoltés et des aigris; elles disent simplement, comme Saint-Paul : « Qui me délivrera de ce corps de mort? » Les autres demandent à la vie, au contraire, moins qu'elle ne peut donner; des vanités satisfaites, des orgueils contentés, des plaisirs, des jouissances, des richesses; la matière, toujours la matière La vie n'a pas placé le bonheur en ces choses.

Il est ailleurs, dans les joies de l'esprit et les émotions de l'âme, dans les affections du cœur, dans le travail, dans la paix de la conscience, dans le bien accompli. Joies de l'espr